

# **ALIOS FINANCE**

Société Anonyme

15, rue Beaujon  
75008 PARIS

---

## **Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés**

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

## ALIOS FINANCE

Société Anonyme

15, rue Beaujon  
75008 PARIS

---

### Rapport du Commissaire aux Comptes sur les comptes consolidés

Exercice clos le 31 décembre 2015

---

Aux actionnaires,

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous vous présentons notre rapport relatif à l'exercice clos le 31 décembre 2015, sur :

- le contrôle des comptes consolidés de la société ALIOS FINANCE, tels qu'ils sont joints au présent rapport ;
- la justification de nos appréciations ;
- la vérification spécifique prévue par la loi.

Les comptes consolidés ont été arrêtés par le Conseil d'administration. Il nous appartient, sur la base de notre audit, d'exprimer une opinion sur ces comptes.

#### **I. Opinion sur les comptes consolidés**

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France ; ces normes requièrent la mise en œuvre de diligences permettant d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes consolidés ne comportent pas d'anomalies significatives. Un audit consiste à vérifier, par sondages ou au moyen d'autres méthodes de sélection, les éléments justifiant des montants et informations figurant dans les comptes consolidés. Il consiste également à apprécier les principes comptables suivis, les estimations significatives retenues et la présentation d'ensemble des comptes. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Nous certifions que les comptes consolidés de l'exercice sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du patrimoine, de la situation financière, ainsi que du résultat de l'ensemble constitué par les personnes et entités comprises dans la consolidation.

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 4 « *Créances courantes* » de l'annexe concernant la présence à l'actif de créances d'un montant de 13,3 millions d'euros détenues par la filiale Alios Finance Gabon sur l'Etat Gabonais à la clôture de l'exercice.

## **II. Justification des appréciations**

En application des dispositions de l'article L. 823-9 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations auxquelles nous avons procédé ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués, sur le caractère raisonnable des estimations significatives retenues et sur la présentation d'ensemble des comptes.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le cadre de notre démarche d'audit des comptes consolidés, pris dans leur ensemble, et ont donc contribué à la formation de notre opinion exprimée dans la première partie de ce rapport.

## **III. Vérification spécifique**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, à la vérification spécifique prévue par la loi des informations relatives au groupe données dans le rapport de gestion.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur leur sincérité et leur concordance avec les comptes consolidés.

Neuilly-sur-Seine, le 10 juin 2016

Le Commissaire aux Comptes

Deloitte & Associés



Alain PENANGUER

# GROUPE ALIOS FINANCE

## ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS

**31 Décembre 2015**

## INFORMATIONS A CARACTÈRE GÉNÉRAL

### Administrateurs

Administrateur	Représentant	Nombre de sièges dans le CA
Ahmed ABDELKEFI	Lui-même	1
TLG Finance	Ahmed El Karm	1
Tunisie Leasing	Salma Babbou	1
PROPARCO	Gonzague Monreal	1
ResponsAbility Global Microfinance Fund	Sébastien Duquet	1
DOMAFI	Olivier MARZLOFF	1
COTAFI	Alain PECHEUR	1
CFPF	Mostafa CHENBOUT	1

### Siège Social

15, rue de Beaujon - 75008 Paris - FRANCE

### Auditeur

DELOITTE & ASSOCIES

**BILAN CONSOLIDÉ AU 31 DECEMBRE 2015***(MONTANTS EXPRIMÉS EN EURO)*

	Notes	2015	2014
<b>ACTIFS</b>			
Liquidités et équivalents de liquidités	3	22 989 638	18 381 462
Créances courantes	4	23 810 524	22 077 656
Clients crédits	5	61 016 738	76 789 515
Clients crédits bail	5	168 160 761	155 674 300
Clients location longue durée	5	16 583 060	18 174 612
Actif d'impôt différé	6	2 171 305	1 238 484
Immobilisations corporelles et incorporelles	7	5 478 772	6 272 488
Immobilisations financières	8	172 597	181 040
Ecart d'acquisition	9	401 469	544 035
<b>TOTAL DES ACTIFS</b>		<b>300 784 865</b>	<b>299 333 592</b>
<b>PASSIFS &amp; CAPITAUX PROPRES</b>			
<b>PASSIFS</b>			
Concours bancaires et autres passifs financiers	10	214 084 248	217 648 689
Autres passifs courants	11	12 310 038	14 759 403
Fournisseurs et comptes rattachés	12	19 901 094	14 501 267
Autres passifs financiers	13	12 432 169	10 713 644
Autres passifs non courants	14	19 269	19 269
Passif d'impôt différé	6	1 247 030	619 526
Provisions pour risques et charges	15	2 497 030	1 979 772
<b>TOTAL DES PASSIFS</b>		<b>262 490 878</b>	<b>260 241 570</b>
Capital		10 699 282	10 699 282
Réserves consolidées		14 727 480	14 289 826
Résultat net de l'exercice (Part du groupe)		252 420	1 754 855
<b>Capitaux propres du Groupe</b>		<b>25 679 182</b>	<b>26 743 963</b>
<b>Intérêts minoritaires</b>			
Intérêts minoritaires dans les capitaux propres		11 909 345	11 479 854
Intérêts minoritaires dans le résultat		705 461	868 205
<b>Total des capitaux propres consolidés</b>	16	<b>38 293 988</b>	<b>39 092 022</b>

**Total des Passifs et Capitaux propres****300 784 865 299 333 592**

**ÉTAT DE RÉSULTAT CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**  
(MONTANTS EXPRIMÉS EN EURO)

	Notes	2015	2014
<b>PRODUITS D'EXPLOITATION</b>			
Produits financiers crédits	17	11 782 764	13 236 660
Produits financiers crédit bail	17	21 376 473	19 537 078
Produits financiers Location Longue Durée	17	2 388 685	3 471 121
<b>Total produits financiers</b>		<b>35 547 922</b>	<b>36 244 859</b>
Intérêts de retard et frais d'impayés	18	537 262	464 867
Autres produits d'exploitation	19	2 542 098	1 321 550
<b>Total produits d'exploitation</b>		<b>38 627 282</b>	<b>38 031 276</b>
Frais financiers	20	15 246 386	15 112 749
<b>Produit Net Bancaire</b>		<b>23 380 896</b>	<b>22 918 527</b>
Charges de personnel	21	7 736 028	6 995 702
Frais de gestion	22	7 327 604	6 965 807
Dotations aux amortissements sur immobilisations	7	1 509 100	1 481 110
<b>Total charges d'exploitation</b>		<b>16 572 732</b>	<b>15 442 619</b>
Dotations nettes aux provisions pour risques clients	23	3 745 711	4 849 880
Dotations aux amortissements écart d'acquisition	9	133 823	136 009
Charges (+) et produits (-) divers	24	230 153	(1 950 869)
Dotations (+) / reprises (-) nettes aux provisions pour risques et charges		1 258 674	206 716
<b>Résultat des activités ordinaires avant impôts</b>		<b>1 439 803</b>	<b>4 234 172</b>
Impôts sur les bénéfices (exigible et différé)	25	481 922	1 611 112

<b>Résultat net des sociétés intégrées</b>	<b>957 881</b>	<b>2 623 060</b>
Résultat consolidé part du groupe	252 420	1 754 855
Résultat consolidé part des minoritaires	705 461	868 205
<i>Résultat de base par action (€/action)</i>	<b>0.26</b>	<b>1.8</b>

**VARIATION DES CAPITAUX PROPRES CONSOLIDES POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015**

(MONTANTS EXPRIMES EN MILLIERS D'EUROS)

En milliers d'euros	Solde D'ouverture	Affectation du Résultat N-1	Résultat de L'exercice	Variation De capital	Distribution De dividendes	Variation Périmètre	Autres mouvements	Solde de Clôture
<b>CUMUL DES COMPTES SOCIAUX</b>	58 043	0	-3 099	458	-457	0	1 830	56 775
Neutralisation des réévaluations locales	-621						0	-621
Neutralisation Réserve Latente Positive	0	0	3 756	0	0	0	-3 756	0
Impôts différés	28	0	709	0	0	0	0	737
Autres retraitements de consolidation	2 887	0	0	0	0	0	353	3 240
<b>TOTAL ECRITURES DE RETRAITEMENTS</b>	<b>2 294</b>	<b>0</b>	<b>4 465</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-3 403</b>	<b>3 356</b>
Elimination des dividendes intragroupe	0	0	-274	0	274	0	0	0
Elimination des titres de participation	-21 789	0	0	-458	0	0	0	-21 247
Ecart d'acquisition	544	0	-134	0	0	0	0	410
<b>TOTAL ECRITURES DE CONSOLIDATION</b>	<b>-21 245</b>	<b>0</b>	<b>-408</b>	<b>-458</b>	<b>274</b>	<b>0</b>	<b>0</b>	<b>-21 837</b>
<b>TOTAL CONSOLIDE</b>	<b>39 092</b>	<b>0</b>	<b>958</b>	<b>0</b>	<b>-183</b>	<b>0</b>	<b>-1 573</b>	<b>38 294</b>
PART GROUPE	26 744		252					25 679
PART MINORITAIRE	12 348		705					12 615

**ÉTAT DES FLUX DE TRESORERIE CONSOLIDÉ POUR L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2015** (MONTANTS EXPRIMÉS EN EUROS)

	2015	2014
<b>Flux de trésorerie liés à l'exploitation</b>		
Résultat net de l'exercice	957,881	2 623 060
Ajustements pour :		
* Dotations aux amortissements	1,509,100	1 481 110
* Dotations aux provisions	16,995,104	27 203 167
* Reprises sur provisions	(12,598,331)	(22 071 770)
* Plus value de cession des immobilisations	(762)	(119 882)
* Moins value de cession des immobilisations	-	75 600
* Intégrations et sorties des immobilisations	-	-
* Autres flux de trésorerie	(825,668)	(3 911 905)
* Retraitements de consolidation	(3,655,305)	(530 114)
Variations des :		
* Créances courantes	(630,937)	(3 824 005)
* Créances clientèles	2,060,932	(15 183 383)
* Impôts différés	(305 317)	(170 114)
* Autres passifs courants	-	2 326 903
* Fournisseurs et comptes rattachés	(2,387,169)	(8 644 398)
* Autres passifs financiers	5,399,827	1 204 307
* Autres passifs non courants	1,718,526	688
<b>Flux de trésorerie provenant de (affectés à) l'exploitation</b>	<b>8,237,880</b>	<b>(19 200 509)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités d'investissement</b>		
Décaissements affectés à l'acquisition d'immobilisations Incorporelles et corporelles	(1,164,929)	(3 297 066)
Encaissements provenant de la cession d'immobilisations Incorporelles et corporelles	1,153,419	1 088 497
Encaissements sur cessions d'immobilisations financières	8,443	(667)
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités d'investissement</b>	<b>(3 067)</b>	<b>(2 209 236)</b>
<b>Flux de trésorerie liés aux activités de financements</b>		
Encaissements/Remboursements des emprunts	1,063,636	12 214 487
Distribution de dividendes	(62,196)	218 495
<b>Flux de trésorerie provenant des (affectés aux) activités de financements</b>	<b>1,001,439</b>	<b>12 432 982</b>
<b>Variation de Trésorerie</b>	<b>9,236,253</b>	<b>(8 976 763)</b>
<b>Trésorerie au début de l'exercice</b>	<b>(6 123 288)</b>	<b>2 853 475</b>
<b>Trésorerie à la clôture de l'exercice</b>	<b>3,112,965</b>	<b>(6 123 288)</b>

**NOTES ANNEXES AUX ÉTATS FINANCIERS CONSOLIDÉS****Note 1. Présentation du Groupe Alios Finance**

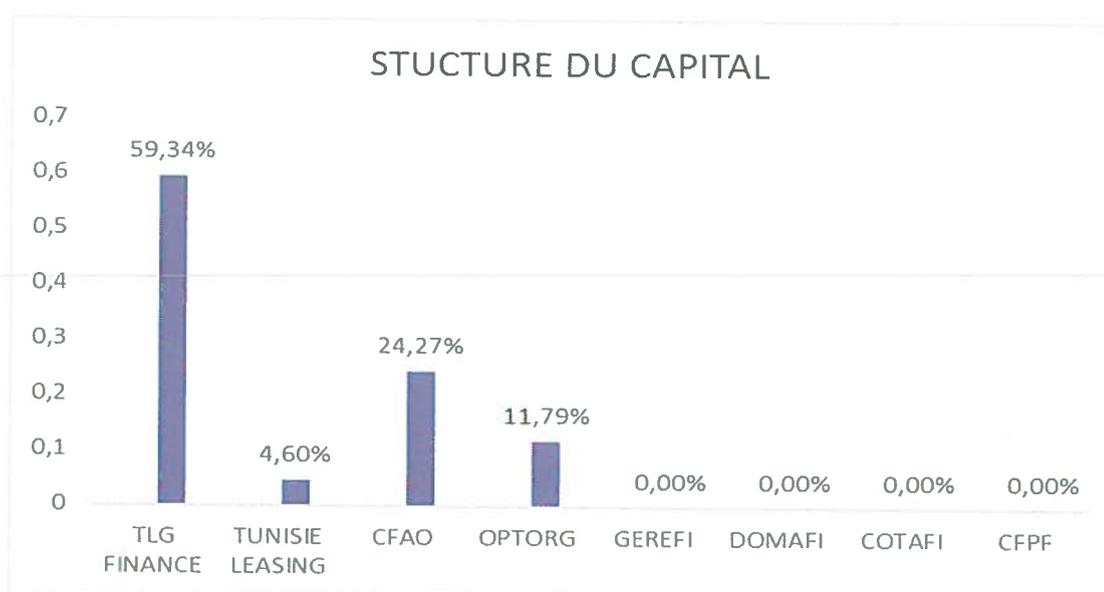
Le Groupe ALIOS FINANCE est composé de sociétés financières spécialisées, non bancaires. Il est présent actuellement dans neuf pays de l'Afrique subsaharienne (Côte d'Ivoire, Sénégal, Burkina Faso, Mali, Cameroun, Gabon, Zambie, Tanzanie et Kenya), soit sous forme de filiales ou de succursales. Ses principales activités portent sur le financement d'investissements d'entreprises privées et de crédits à la consommation aux particuliers. Les principaux produits offerts sont le crédit bail, la location longue durée, le crédit d'investissement à moyen terme et le crédit à la consommation.

Depuis 2006, le groupe s'est fixé un objectif de croissance externe dans de nouveaux pays. A ce titre, il a procédé en 2006 à la création d'une succursale au Sénégal et a acquis une filiale en Zambie en 2008. Sa présence au Burkina Faso et au Mali se fait aujourd'hui à travers des succursales créées respectivement en 2007 et en 2008, sachant que ses anciennes filiales dans ces pays, SOBFI et SOMAFI ont été absorbées par Alios Finance Côte d'Ivoire.

A la fin de l'année 2009, le groupe a procédé à la création d'une nouvelle filiale en Tanzanie qui a réellement commencé son activité en 2011. En 2011, une filiale créée au Kenya, laquelle a commencé son activité en 2012.

**1.1 Structure du capital**

La structure du capital de la société ALIOS FINANCE SA se présente comme suit :



Au troisième trimestre de l'exercice, il y a eu la cession par le consortium constitué par FMO (la Banque Néerlandaise de développement), Finnfund (l'agence Finlandaise de développement),

BOA (groupe bancaire Panafricain filiale du groupe bancaire Marocain BMCE), Gras Savoye (Leader Français dans le courtage en Assurance) et AfricInvest Ltd (agissant en tant que chef de file du consortium) d'un bloc représentant 59,34% du capital d'Alios Finance SA à TLG Finance, holding française contrôlée par Tunisie Leasing et comptant parmi ses actionnaires Amen Bank (actionnaire de référence de Tunisie Leasing), Proparco (filiale de l'Agence Française de Développement), Crédit Suisse Microfinance Fund Management Company (ResponsAbility GMF) et ResponsAbility SICAV (Lux) (ResponsAbility MLF).

La répartition du capital est comme suit :

TLG Finance	<i>Tunisie Leasing</i>	23,35%
	<i>Responsability</i>	13,73%
	<i>Proparco</i>	13,73%
	<i>Amen Bank</i>	13,13%
CFAO		24,27%
Optorg		11,79%

## 1.2 Structures juridiques des sociétés du Groupe

Les structures juridiques des sociétés du groupe se présentent comme suit :

- La société ALIOS Finance SA, société holding créée en 1998, a pour objet la prise de participations dans les sociétés visant à développer des opérations de financement, notamment par crédit bail.

Le capital social de Alios Finance SA s'élève au 31 décembre 2015 à € : 10.699.282 divisé en 972.662 actions de € : 11 chacune.

- La société Alios Finance Gabon a été créée en octobre 1966 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing, de crédits à la consommation, de crédits d'investissements et de location longue durée.

Le capital social de Alios Finance Gabon s'élève au 31 décembre 2015 à € : 3.048.907 divisé en 18.344 actions de € : 166.21chacune.

- La société Alios Finance Côte d'Ivoire a été créée en avril 1956 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing, de crédits à la consommation, de crédits d'investissements et de location longue durée.

Le capital social de Alios Finance Côte d'Ivoire s'élève au 31 décembre 2015 à € :1.980.427 divisé en 129.916 actions de € : 15,24 chacune.

Les titres de la société sont cotés à la Bourse Régionale des Valeurs Mobilières (BRVM).

- La société Alios Finance Cameroun a été créée en octobre 1959 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing, de crédits à la consommation, de crédits d'investissements et de location longue durée.

Le capital social de Alios Finance Cameroun s'élève au 31 décembre 2015 à € : 3.809.756 divisé en 249.984 actions de 15,24 chacune.

- La société ALIOS Finance Zambie, a été créée en 2007 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de ALIOS Finance Zambie s'élève au 31 décembre 2015 à € : 2.100.871.

- La société ALIOS Finance Tanzanie, a été créée en 2009 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de ALIOS Finance Tanzanie s'élève au 31 décembre 2015 à € : 1.525.596.

- La société ALIOS Finance Kenya, a été créée en 2011 avec comme objet principal la réalisation d'opérations de leasing.

Le capital social de ALIOS Finance Kenya s'élève au 31 décembre 2015 à € : 1.737.303.

- La société GIEFCA France, groupement d'intérêt économique crée en 1976, de droit Français, qui a pour objet, dans un but d'économies d'échelles, de faciliter, organiser et développer l'activité commerciale et économique des sociétés membres du groupement et assure la supervision des différentes filiales du groupe.

Le capital social de ce groupement au 31 décembre 2015 est de € : 3.033.735.

- La société GIEFCA Tunisie, créée en 2006, société anonyme totalement exportatrice et non résidente, ayant pour objet en Tunisie ou ailleurs, l'étude, le conseil, l'assistance, le suivi et en général toute prestation de service en tout domaine et notamment en matière financière, économique et immobilière.

Le capital social de cette société s'élève au 31 décembre 2015 à € : 2.926, divisé en 500 actions de € : 5,85 chacune.

- La société Alios Management Limited, créée en 2010, ayant pour objet au Kenya, l'étude, le conseil, l'assistance, le suivi et en général toute prestation de service en tout domaine et notamment en matière financière, économique et immobilière.

Le capital social de cette société s'élève au 31 décembre 2015 à € : 958, divisé en 10 000 actions de € : 0,10 chacune.

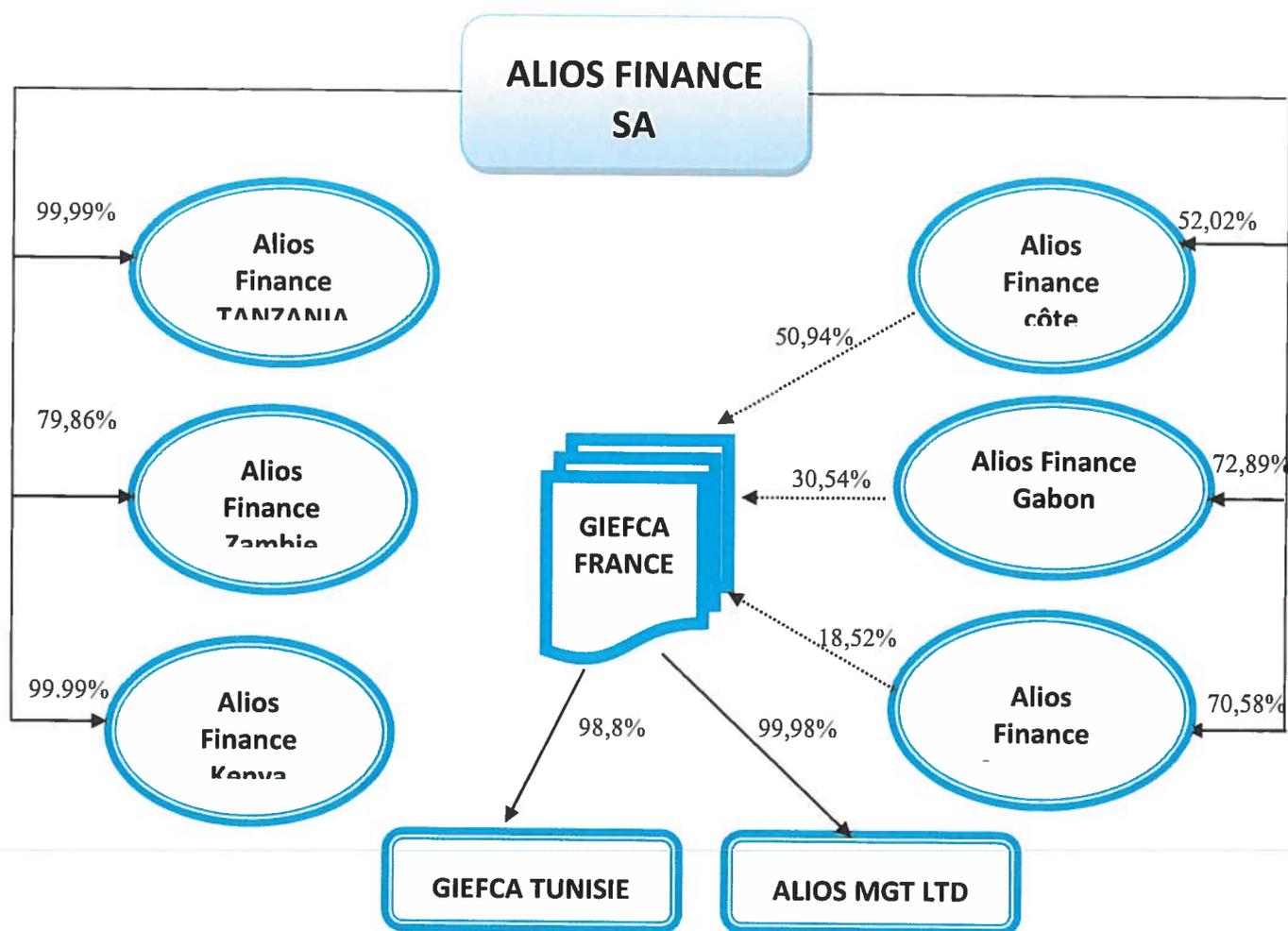
### **1.3 Périmètre de consolidation**

Le périmètre de consolidation est formé par ALIOS FINANCE SA (société mère) et par les filiales Alios Finance Gabon, Alios Finance Côte d'Ivoire, Alios Finance Cameroun, ALIOS Finance

Zambie, Alios Finance Tanzanie, Alios Finance Kenya, GIEFCA France, GIEFCA Tunisie et Alios Management Limited.

Les filiales correspondent aux entreprises dans lesquelles le Groupe possède, directement ou indirectement, un intérêt de plus de 50% des droits de vote ou dispose du pouvoir d'exercer un contrôle des activités. Elles sont consolidées à compter de la date du transfert effectif du contrôle au Groupe et ne sont plus consolidées à compter de la date de leur cession.

L'organigramme du Groupe est présenté comme suit :



La synthèse des pourcentages de contrôle, d'intérêts et les méthodes de consolidation sont présentés comme suit :

Sociétés	% de contrôle		% d'intérêt		Degré de contrôle	Méthode retenue
	2015	2014	2015	2014		
ALIOS FINANCE SA ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	100%	100%	100%	100%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS FINANCE GABON	52,02%	52,02%	52,02%	52,02%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS FINANCE CAMEROUN	72,89%	72,89%	72,89%	72,89%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS FINANCE TANZANIE	70,58%	70,58%	70,58%	70,58%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS FINANCE ZAMBIE	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
ALIOS FINANCE KENYA	79,86%	79,86%	79,86%	79,86%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIEFCA France	99,99%	99,99%	99,99%	99,99%	Contrôle exclusif	Intégration globale
GIEFCA Tunisie	100%	100%	61,82%	61,82%	Contrôle exclusif	Intégration globale
Alios Management Ltd	98,80%	98,80%	61,09%	61,09%	Contrôle exclusif	Intégration globale
	61,83%	61,83%	61,83%	61,83%	Contrôle Exclusif	Intégration Globale

### **Variation de périmètre :**

A la fin de l'exercice 2015, Alios Finance S.A a souscrit à l'augmentation de capital de sa filiale Alios Finance Kenya pour un montant 500 KUSD (457 KEUR). Le pourcentage de contrôle et d'intérêts demeurent inchangés à 100%.

## **Note 2. Principes comptables et méthodes d'évaluation**

Les comptes sociaux des sociétés entrant dans le périmètre de consolidation au 31 Décembre 2015, arrêtés selon les principes comptables locaux, ont servi de base pour l'établissement des états financiers consolidés.

### **2.1 Référentiel comptable**

Les comptes consolidés ont été préparés en conformité avec les principes comptables généralement admis en France. Ils sont établis conformément aux nouvelles règles de consolidation énoncées par le règlement n° 99.02 du comité de la Réglementation Comptable du 29 Avril 1999 et mises en application à compter du 1er Janvier 2005. Le Groupe a choisi de ne pas retraiter les opérations d'acquisition intervenues avant le 1er Janvier 2006.

Les comptes consolidés du Groupe ont été établis selon le principe du coût historique. Les états financiers consolidés sont présentés en euros (€) et toutes les valeurs sont arrondies à l'euro le plus proche.

Les comptes ont été établis selon le principe de continuité d'exploitation.

Les états financiers comprennent :

(a) un bilan ;

- (b) un compte de résultat ;
- (c) un tableau de variation des capitaux propres – part du groupe
- (d) un tableau des flux de trésorerie ;
- (e) et des notes annexes.

## **2.2 Méthode de consolidation**

Les comptes réciproques ainsi que les résultats internes entre les sociétés consolidées sont éliminés. Les provisions pour dépréciation se rapportant à des titres de participation ou à des créances détenues sur des sociétés consolidées sont neutralisées. Le cas échéant, les méthodes comptables des filiales sont modifiées afin d'assurer une homogénéité avec les méthodes du Groupe. Une présentation distincte est faite des intérêts minoritaires.

## **2.3 Date de clôture**

Toutes les entreprises comprises dans le périmètre de consolidation du Groupe clôturent leurs comptes au 31 Décembre.

## **2.4 Monnaie de présentation**

Le groupe présente ses comptes consolidés en Euro.

## **2.5 Conversion des états financiers des entités étrangères**

Les postes de bilan et de compte de résultat des sociétés Alios Finance Côte d'Ivoire, Alios Finance Cameroun et Alios Finance Gabon sont converties selon une parité fixe de 1 € = 656 Francs CFA.

Les postes de bilan des sociétés ALIOS Finance Zambie, ALIOS Finance Tanzanie, ALIOS Finance Kenya, ALIOS Management Ltd et GIEFCA Tunisie sont converties au cours de clôture de l'exercice 2015. Les postes de capitaux propres sont convertis au cours historique. Les postes de résultat sont convertis au cours moyen de l'exercice 2015.

## **2.6 Ecart d'acquisition**

Depuis le 1er Janvier 2006, lors de l'acquisition d'une entreprise, les actifs et passifs identifiables sont inscrits dans le bilan consolidé à leur juste valeur déterminée en fonction de leur usage

prévu. La différence entre le coût d'acquisition et la juste valeur des actifs et passifs identifiables de l'entreprise acquise est enregistrée dans le poste "Ecart d'acquisition".

Les écarts d'acquisition positifs sont amortis sur une durée de 5 ans selon la méthode linéaire. Les écarts d'acquisition négatifs sont repris en résultat selon la méthode linéaire sur une durée de 5 ans.

Les écarts d'acquisition font l'objet d'un examen lorsque des événements ou des circonstances indiquent qu'une réduction de valeur est susceptible d'être survenue. De tels événements ou circonstances comprennent des changements significatifs défavorables présentant un caractère durable, affectant l'environnement économique ou les hypothèses ou objectifs retenus à la date d'acquisition.

La nécessité de constater un amortissement exceptionnel est appréciée en fonction d'hypothèses économiques et de conditions d'exploitation prévisionnelle retenues par la direction de la société. Ces hypothèses correspondent à la traduction des objectifs stratégiques qu'elle s'est fixée et inclut des estimations sur l'évolution de l'environnement économique dans lequel le groupe est susceptible d'évoluer. Lorsqu'un amortissement exceptionnel apparaît nécessaire, le montant comptabilisé est égal à l'écart entre la valeur nette comptable et la juste valeur.

## 2.7 Immobilisations Incorporelles

Les immobilisations incorporelles sont principalement composées de logiciels amortis selon le mode linéaire sur 3 ans et de frais d'émission des emprunts.

Le Groupe a opté pour la méthode préférentielle consistant à étaler systématiquement ces frais sur la durée de l'emprunt.

## 2.8 Immobilisations Corporelles

Elles sont inscrites au bilan à leur coût d'acquisition et sont amorties sur leur durée probable d'utilisation selon un mode d'amortissement linéaire, sauf exception.

Les durées d'amortissement généralement pratiquées sont les suivantes :

Constructions	10/20 ans
Agencements et installations générales	5/10 ans
Mobiliers, matériels et outillages	5/10 ans

## 2.9 Immobilisations Financières

Ce poste enregistre principalement les titres de participation non consolidés.

Les titres de participation non consolidés sont constatés initialement à leur coût d'acquisition, frais d'achat exclus.

Lorsque la valeur d'inventaire de ces titres est inférieure à leur prix d'acquisition, une provision pour dépréciation est constituée. La valeur d'inventaire est déterminée en fonction des critères suivants :

- Situation nette comptable ;
- Résultat et niveau de rentabilité attendu ;
- Perspectives d'avenir ;
- Utilité pour la société.

## 2.10 Créances clientèles

Les créances clientèles correspondent à l'encours des crédits consentis aux agents économiques (crédits, crédits bails et location longue durée).

Les crédits pour lesquels le Groupe estime qu'il existe un risque de voir les débiteurs dans l'impossibilité d'honorer tout ou partie de leurs engagements donnent lieu, par le débit du compte de résultat, à la constitution de provisions pour créances douteuses.

Le groupe applique ainsi des règles de provisionnement de ses engagements incidentés (présentant des impayés) reposant sur une approche arithmétique basée sur l'ancienneté des impayés et décrite ci-dessous. Le montant des provisions est déterminé par application d'un pourcentage sur l'encours et les impayés, en fonction de la catégorie du risque client et de type de crédits (crédit simple ou crédit locatif).

L'effet contagion est appliqué dans le provisionnement des contrats d'un client donné. En effet, tous les contrats, de même type, d'un client donné sont provisionnés au même pourcentage, fixé par la plus mauvaise catégorie risque de ses contrats.

En terme de garanties, les dépôts espèces et les garanties financières (caution bancaire en premier ordre, ...) ainsi que la valeur des biens financés sont pris en compte dans le calcul des provisions, en les déduisant de l'assiette des engagements à provisionner.

Consécutivement à cette approche arithmétique, une analyse détaillée, et au cas par cas, est menée afin d'ajuster le montant de la provision théorique à la situation spécifique du client et au caractère probable ou non du recouvrement.

Les provisions pour créances douteuses couvrant des risques inscrits à l'actif du bilan sont affectées en déduction des actifs concernés. Le montant des provisions est déterminé par application d'un pourcentage sur l'encours (échus et non échus) et les impayés, en fonction de la catégorie du risque client et de type de crédits (crédit simple ou crédit locatif).

Lors de la réunion du conseil d'administration du 1er Décembre 2015, Alios a adopté une mise à jour sur la politique actuelle de provisionnement. Les aménagements de cette politique qui prévoient :

- La prise en compte pour le crédit-bail et pour la LOA de la valeur des biens financés, et ce comme garantie déductible de l'assiette de provisionnement.
- L'assouplissement des taux de provisionnement pour les financements destinés aux particuliers (Crédit à la consommation et LOA) du fait que les premiers retards sont en général imputables aux employeurs qui nous règlent les prélèvements à la source des échéances avec un certain délai.

Suite à ces aménagements, les règles de provisionnement appliquées par le Groupe sont les suivantes :

Règles sur les créances clients :

- Zone CFA

Age de la créance	de 1 à 90 jours	91 à 180 jours	de 181 à 360	au-delà de 360 jours ou contentieux
Taux de provisionnement	5%	30%	75%	100%

- Zambie

Age de la créance	de 1 à 90 jours	de 91 à 119 jours	de 120 à 179 jours	au-delà de 180 jours et contentieux
Taux de provisionnement	5%	30%	50%	100%

Ces règles de provisionnement sont différentes de celles appliquées au sein de la zone CFA en raison des préconisations de la Bank Centrale de Zambie.

## Règles sur les engagements des salariés

Age de la créance	de 1 à 30 jours	de 31 à 60 jours	61 à 90 jours	de 91 à 120 jours	de 121 à 180 jours	au-delà de 180 jours et contentieux
Employés d'Etat	Pas de provision	Pas de provision	30%	100%	100%	100%
Employés du secteur privé	5%	30%	50%	50%	75%	100%

### 2.11 Liquidités et équivalents de liquidités

Les liquidités et équivalents de liquidités se composent de la caisse ainsi que des dépôts à vue et des placements monétaires.

### 2.12 Instruments financiers et politique de couverture

Le groupe n'utilise pas d'instruments de couverture pour couvrir son exposition aux risques de taux et de change.

### 2.13 Provisions

Les provisions sont constatées lorsque, à la date de clôture, il existe une obligation du Groupe à l'égard d'un tiers résultant d'un évènement passé dont le règlement devrait se traduire pour le Groupe par une sortie de ressources au bénéfice de tiers sans contrepartie attendue de ceux-ci après la date de clôture.

Cette obligation peut être d'ordre légal, réglementaire ou contractuel. Elle peut également découler de pratiques du Groupe ou d'engagements publics ayant créé une attente légitime de tiers concernés par le fait que le Groupe assumera certaines responsabilités.

L'estimation du montant figurant en provision correspond à la sortie de ressources qu'il est probable que le Groupe devra supporter pour éteindre son obligation. Si aucune évaluation fiable ne peut être réalisée, aucune provision n'est comptabilisée ; une information est alors fournie en annexe.

### 2.14 Impôts sur les bénéfices

La charge d'impôt sur les bénéfices correspond à l'impôt courant exigible de chaque entité fiscale consolidée, corrigée des impositions différées. Ces dernières sont déterminées selon la méthode du report variable pour toutes les différences temporelles provenant de la différence entre la base fiscale et la base comptable des actifs et passifs.

Les actifs d'impôts différés relatifs aux reports fiscaux déficitaires ne sont reconnus que lorsqu'il existe une forte probabilité de récupération à moyen terme (horizon inférieur à 5 ans) de ces derniers. Leur caractère récupérable est réexaminé à la clôture de chaque exercice.

### **2.15 Indemnités de départ à la retraite**

La législation en vigueur dans les pays de résidence des filiales oblige les entreprises à verser aux salariés une indemnité pour services rendus (ISR) au moment du départ à la retraite. Cette ISR correspond également aux droits légaux acquis par le salarié et dus par la société en cas de départ pour tout autre motif que la démission.

La loi fixe les modalités de calcul de ces indemnités. Celles-ci étant majorées d'un taux progressif fonction du nombre d'années et de la branche d'activité. Le salaire de référence correspondant au salaire mensuel perçu par le salarié lors de son départ. Cette provision est calculée à la clôture de chaque exercice.

### **2.16 Produits et charges**

Les intérêts et commissions assimilées sont comptabilisés pour leur montant couru, constatés prorata temporis. Les commissions non assimilées à des intérêts et correspondant à des prestations de service sont enregistrées à la date de réalisation de la prestation.

### **2.17 Opérations de crédit-bail**

Les opérations de crédits-bails et de location avec option d'achat sont portées au bilan consolidé pour leurs encours déterminés d'après la comptabilité dite financière. La réserve latente est inscrite parmi les réserves consolidées. Un impôt différé passif est comptabilisé sur la réserve latente positive comptabilisée au niveau de certaines filiales.

### **2.18 Utilisation d'estimations**

L'élaboration d'états financiers, conformément aux règles et principes comptables suivis par le groupe Alios Finance, s'appuie sur un certain nombre d'estimations et d'hypothèses qui ont un impact sur les montants figurant dans les états financiers. Ces estimations sont établies en fonction des informations disponibles lors de leur établissement, dans un environnement économique et financier qui rend difficile l'appréciation des perspectives d'avenir. Les coûts réels supportés par la suite peuvent différer de ces estimations.

## NOTES DU BILAN

### **Note 3. Liquidités et équivalents de liquidités**

Ce poste présente à la clôture au 31 Décembre 2015 un solde de € : 22.989.638 contre un solde de € : 18.381.462 à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

	2015	2014
Caisses	159 735	123 067
Banques	22 152 093	17 620 077
Autres	677 810	638 318
<b>TOTAL</b>	<b>22 989 638</b>	<b>18 381 462</b>

### **Note 4. Créances courantes**

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde de € : 23.810.524 contre € : 22.077.656 à la même date de l'exercice précédent se détaille comme suit :

	2015	2014
Débiteurs divers (A)	18 789 107	18 206 253
Etat, crédit de TVA	7 721 245	6 320 067
Charges financières constatées d'avance	364 593	233 547
Clients créditeurs	(3 064 421)	(2,682,210)
<b>Total</b>	<b>23 810 524</b>	<b>22 077 656</b>

(A) Les débiteurs divers se détaillent comme suit :

	2015	2014
Produits à recevoir	970 213	269 868
Charges constatées d'avance	819 351	847 588
Etat, impôts et taxes	530 166	50 924
Compte courant	623	570 322
Frais et droits à encaisser	13 318 843	10 401 034
Autres débiteurs divers	4 051 910	3 515 579
Prêt à terme	-	3 048 780
Intérêts à recevoir sur prêts	629 814	797 060
<b>Total Brut</b>	<b>20 320 920</b>	<b>19 501 155</b>
Provisions sur autres débiteurs divers	(1 531 813)	(1 294 902)
<b>Total Net</b>	<b>18 789 107</b>	<b>18 206 253</b>

Les créances au bilan consolidé incluent des créances sur l'Etat Gabonais pour un montant de 13,3 M€. Ces créances correspondent aux remboursements à recevoir de l'Etat Gabonais sur les crédits accordés aux agents publics qui bénéficient d'une délégation de solde (précompte). En effet, l'Etat Gabonais a enregistré depuis la fin 2013 des retards dans le reversement à Alios Finance des précomptes. Il a repris les reversements d'une manière régulière entre Janvier 2015 et Août 2015, sans apurer les arriérés.

Avec l'appui de l'Association Professionnelle des Etablissements de Crédit (APEC) et la Confédération Patronale du Gabon (CPG), Alios Finance Gabon a signé, le 23 mars 2016, un accord avec l'Etat Gabonais lequel prévoit, entre autres, la reprise du paiement mensuel des prélèvements effectués. Ainsi, un versement équivalent à 3 M€ a été reçu de l'Etat Gabonais en Mai 2016.

La réalité de la créance n'est pas remise en cause et aucune dépréciation n'a été comptabilisée dans les comptes consolidés au 31 décembre 2015.

## Note 5. Créances clientèles

Les créances clientèles correspondent à l'encours des crédits consentis aux agents économiques. Ces encours sont principalement composés de crédits, de crédits baux et des créances location longue durée. L'encours net de ces créances s'élevant au 31 Décembre 2015 à € : 245.760.559 contre € : 250.638.427 au 31 Décembre 2014 se détaille par nature de crédit comme suit :

	2015	2014
<b>Créances de crédits classiques</b>		
Encours à échoir	56 998 819	72 905 555
Créances impayées	20 132 286	19 430 785
<b>Total Brut (1)</b>	<b>77 131 105</b>	<b>92 336 340</b>
Provisions pour dépréciation (A)	(16 114 367)	(15 546 825)
<b>Total Net (1)</b>	<b>61 016 738</b>	<b>76 789 515</b>
<b>Créances de crédits bails</b>		
Encours financiers	164 151 978	153 914 497
Créances impayées	17 032 962	12 499 015
<b>Total Brut (2)</b>	<b>181 184 940</b>	<b>166 413 512</b>
Provisions pour dépréciation (B)	(13 024 179)	(10 739 212)
<b>Total Net (2)</b>	<b>168 160 761</b>	<b>155 674 300</b>
<b>Créances de Location Longue Durée (3)</b>	<b>16 583 060</b>	<b>18 174 612</b>
<b>Total Brut ((1)+(2)+(3))</b>	<b>274 899 105</b>	<b>276 924 464</b>
<b>Total des provisions ((A)+(B))</b>	<b>(29 138 546)</b>	<b>(26 286 037)</b>
<b>Total Net</b>	<b>245 760 559</b>	<b>250 638 427</b>

La répartition des créances clientèles par catégorie de risque se résume dans le tableau qui suit :

Classification des créances clientèle sur la base de l'ancienneté des impayés	31/12/2015		31/12/2014	
	Montant	% portefeuille	Montant	% portefeuille
Créances sans impayés	206 242 009	77,3%	218 129 506	80,2%
Créances dont l'ancienneté des impayés <= 90 jours	24 689 314	9,3%	20 147 362	7,4%
Créances dont l'ancienneté des impayés est comprise entre 91 et 180 jours	9 684 562	3,6%	6 615 974	2,4%
Créances dont l'ancienneté des impayés est comprise entre 181 et 360 jours	3 087 806	1,2%	3 724 027	1,4%
Créances dont l'ancienneté des impayés est supérieure à 360 jours ou engagements en contentieux	23 020 244	8,6%	18 026 512	6,6%
<b>TOTAL DES ENGAGEMENTS</b>	<b>266 723 935</b>	<b>100,00%</b>	<b>266 643 382</b>	<b>100,00%</b>
<b>Créances accrochées ( ancienneté des impayés &gt; 90 jours)</b>	<b>35 792 612</b>	<b>13,4%</b>	<b>28 366 513</b>	<b>10,17%</b>
<b>PROVISIONS</b>	<b>29 138 546</b>	<b>10,9%</b>	<b>26 286 037</b>	<b>9%</b>
<b>RATIOS DE COUVERTURE DES CREANCES ACCROCHEES</b>	<b>81%</b>		<b>92,7%</b>	
<b>CREANCES PASSEES EN PERTE</b>	<b>958 240</b>	<b>0,4%</b>	<b>1 292 324</b>	<b>0,5%</b>

## Note 6. Impôts différés

### Actifs d'impôts différés

Les actifs d'impôts différés se détaillent par structure comme suit :

	2015	2014
ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	500 636	147 104
ALIOS FINANCE CAMEROUN	713 830	607 436
ALIOS FINANCE GABON	409 337	83 763
ALIOS FINANCE ZAMBIE	310 153	234 315
ALIOS FINANCE KENYA	228 945	161 953
ALIOS MANAGEMENT LTD	8 404	3 913
<b>TOTAL</b>	<b>2 171 305</b>	<b>1 238 484</b>

### Passifs d'impôts différés

Les passifs d'impôts différés se détaillent par structure comme suit :

	2015	2014
ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	6 106	30 529
ALIOS FINANCE CAMEROUN	670 365	343 734
ALIOS FINANCE GABON	-	141 768
ALIOS FINANCE ZAMBIE	-	-
ALIOS FINANCE TANZANIE	318 455	103 495
ALIOS FINANCE KENYA	-	-
ALIOS MANAGEMENT LTD	-	-
GIEFCA	252 104	-
<b>TOTAL</b>	<b>1 247 030</b>	<b>619 526</b>

Et par origine, les actifs et passifs d'impôts différés se présentent comme suit :

milliers d'euros	2015		2014	
	Impôts différés actifs	Impôts différés passifs	Impôts différés actifs	Impôts différés actifs
Différences temporaires locales	2 482	-435	791	-103
Déficits reportables (3)	337	-	448	-
Plus-value latente (1)	-	-252	-	-252
Réserve latente (2)	-	-1 217	-	-233
Autres retraitements de consolidation	14	-5	-	-31
<b>Total</b>	<b>2 833</b>	<b>-1 909</b>	<b>1 238</b>	<b>-620</b>

- (1) Il est à noter qu'un montant de € : 252.104 est relatif à l'impôt sur la plus value latente existante sur les actions GIEFCA France détenues par les filiales. Cet impôt latent résulte de la dévaluation du FCFA intervenue en 1994. Seules les entités Alios Finance Côte d'Ivoire, Alios Finance Gabon et Alios Finance Cameroun ont participé dans la création de GIEFCA France avant cette date. Le taux d'imposition retenu est de 40%. Le reliquat étant composé des écarts temporels nés des retraitements de consolidation.
- (2) Un Impôt différé passif est comptabilisé sur la réserve latente positive comptabilisée au niveau des filiales au Gabon et au Cameroun.
- (3) Les déficits reportables activés se rattachent aux déficits générés au sein des filiales en Zambie et au Kenya. Ces déficits ont été activés en tenant compte de leur récupération dans un avenir proche (environ 5 ans) sur la base des perspectives de rentabilité de ses filiales dans le plan 2016-2019 établi par la Direction du Groupe ainsi que des règles fiscales locales.

#### **Note 7. Immobilisations corporelles et incorporelles**

Les immobilisations corporelles et incorporelles présentent au 31 Décembre 2015 un solde de € : 5.478.772 contre un solde de € : 6.272.488 à l'issue de l'exercice précédent. Elles s'analysent comme suit :

	2015	2014
Immobilisations Incorporelles	5 495 962	5 944 074
Immobilisations corporelles	13 649 518	13 189 133
<b>Total Brut</b>	<b>19 145 480</b>	<b>19 133 207</b>
Amortissements des immobilisations incorporelles	(4 581 662)	(4 204 031)
Amortissements des immobilisations corporelles	(9 085 046)	(8 656 688)
<b>Total Net</b>	<b>5 478 772</b>	<b>6 272 488</b>

Les mouvements intervenus sur les immobilisations incorporelles et corporelles ainsi que les amortissements se résument dans le tableau qui suit :

**TABLEAU DES IMMOBILISATIONS ET DES AMORTISSEMENTS**

	VALEURS BRUTES			AMORTISSEMENTS			Valeur Nette Comptable		
	1/1/2015	Acquisitions	Cessions	31/12/2015	1/1/2015	Dotations		Reprises	31/12/2015
<b>Immobilisations incorporelles</b>	5,944,074	9,605	457,717	5,495,962	4,204,032	677,055	299,424	4,581,662	914,300
Logiciels	2,868,626	9,605	457,717	2,420,515	1,911,557	283,073	299,424	1,895,205	525,309
Frais d'établissements	307,956	-	-	307,956	307,956	-	-	307,956	-
Frais d'émissions des emprunts	1,266,238	-	-	1,266,238	757,087	109,104	-	866,190	400,048
Frais de rech et dévelop	1,471,671	-	-	1,471,671	1,197,850	284,878	-	1,482,728	(11,057)
Frais relatifs au pacte social	29,583	-	-	29,583	29,583	-	-	29,583	-
Autres immobilisations incorp	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	-	-	-	-	-	-	-	-	-
<b>Immobilisations corporelles</b>	13,189,134	1,155,324	694,940	13,649,518	8,656,688	930,966	502,609	9,085,045	4,564,473
Dépôts et cautionnements	271,107	12,869	54,226	229,750	-	-	-	-	229,750
Batiments	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Terrain	449,484	21,951	-	471,436	-	-	-	-	471,436
Immeubles en exploitation	1,761,885	16,048	-	1,777,932	1,467,303	41,281	-	1,508,585	269,348
Matériel Auto	1,917,536	249,198	200,433	1,966,301	1,358,957	320,083	159,078	1,519,962	446,339
Matériel roulant exploitation	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Mobilier de bureaux	1,851,542	465,380	3,078	2,313,843	562,349	83,199	18,513	627,035	1,686,808
Matériels de bureaux	186,587	-	-	186,587	188,036	-	-	188,036	(1,449)
Matériel informatique	2,062,129	290,852	311,923	2,041,058	1,555,737	226,739	302,718	1,479,758	561,300
Matériel de Reprographie	15,156	-	1,015	14,141	11,885	1,136	-	13,021	1,120
Matériel et outillage	347,560	-	-	347,560	260,647	-	-	260,647	86,913
Autres matériels de bureaux	131,700	5,388	478	136,610	103,665	9,554	389	112,829	23,781
Matériel et mobilier de logement	140,113	1,899	-	142,013	134,212	2,514	-	136,725	5,288
Mobilier et appareils menagers	67,698	16,675	18,985	65,387	52,064	7,247	18,985	40,326	25,061
Agenc et instal des bureaux	3,489,716	75,064	12,166	3,552,614	2,659,233	218,584	2,926	2,874,891	677,723
Agenc et instal des logements	374,165	-	-	374,165	274,949	20,630	-	295,579	78,586
Agenc et instal des agences	-	-	-	-	-	-	-	-	-
Immobilisations en cours	95,105	-	92,635	2,470	-	-	-	-	2,470
Matériel Groupe Electrogene	27,651	-	-	27,651	27,651	-	-	27,651	-
Autres	-	-	-	-	-	-	-	-	-
	19,133,208	1,164,929	1,152,657	19,145,480	12,860,720	1,608,021	802,034	13,666,707	5,478,772

## Note 8. Immobilisations financières

Ce poste présente au 31 Décembre 2015 un solde de € : 172.597 contre € : 181.040, à la clôture de l'exercice précédent. Il se détaille comme suit :

	2015	2014
Obligations détenues par ALIOS COTE D'IVOIRE	186 890	186 890
Titres SOFIGIB d'ALIOS COTE D'IVOIRE	15 244	15 244
Titres SOBCA détenus par ALIOS COTE D'IVOIRE	11 654	11 654
Emprunt SONADIG d'ALIOS GABON	15 244	15 244
Certificats FGI détenus par ALIOS GABON	16 334	16 334
Dépôts et cautionnements	207	8 651
Titres Alios Tunisie détenus par GIEFCA	9 100	9 100
<b>Total Brut</b>	<b>254 673</b>	<b>263 115</b>
Amortissements et provisions	(82 076)	(82 076)
<b>Total Net</b>	<b>172 597</b>	<b>181 040</b>

## Note 9. Ecarts d'acquisitions

L'écart d'acquisition comptabilisé au bilan correspond à :

- L'écart entre le coût d'acquisition et la juste valeur des titres complémentaires ALIOS FINANCE ZAMBIE acquis successivement en 2013 et 2014 conduisant à augmenter la part d'intérêt que détient le groupe dans cette filiale. Cet écart d'acquisition est amorti linéairement sur 5 ans à compter de la date d'acquisition :

Année	Nombre de titres	Ecart d'acquisition	Amortissement cumulé	Valeur nette comptable
2013	2.160.000 titres	102.172 €	40.868 €	61.304 €
2014	3.817.320 titres	571.554 €	228.622 €	342.932 €
<b>TOTAL</b>		<b>673.726 €</b>	<b>269.490 €</b>	<b>404.236 €</b>

- L'écart entre le coût d'acquisition et la juste valeur des 50.000 titres ALIOS FINANCE KENYA acquis en 2014 par la société ALIOS FINANCE SA. L'écart d'acquisition ainsi dégagé est de € : 6.317. Cet écart d'acquisition est amorti linéairement sur une durée de 5 ans à compter de l'exercice 2014. L'amortissement de l'exercice 2015 s'élève à

€1.263. La valeur nette comptable de cet écart d'acquisition est de € : 3.791 au 31/12/2015.

### Note 10. Concours bancaires et autres passifs financiers

Les concours bancaires et autres passifs financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à € : 214.084.248, contre € : 217.648.689 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
<b>Concours Bancaires</b>	<b>19 876 673</b>	<b>24 504 750</b>
Découverts bancaires	19 876 673	24 504 750
<b>Autres passifs financiers</b>	<b>194 207 575</b>	<b>193 143 939</b>
Dettes représentées par un titre	6 221 418	14 919 970
Emprunts à moyen et long terme	135 350 984	125 923 031
Emprunts obligataires	20 458 894	16 847 622
Lignes de crédits à court terme	18 453 674	35 453 317
Autres emprunts	13 722 605	
<b>Total</b>	<b>214 084 248</b>	<b>217 648 689</b>

### Note 11. Autres passifs courants

Les autres passifs courants accusant au 31 Décembre 2015 un solde de € : 12.310.038 contre € : 14.759.403 à l'issue de l'exercice précédent, se détaillent comme suit :

	2015	2014
Comptes courants	-	(54 217)
Produits constatés d'avance	2 843 113	2 374 994
Etat et collectivités publiques	1 732 085	3 220 629
Charges diverses à payer	1 220 486	1 166 102
Dividendes à payer	688 697	750 892
Autres créiteurs divers	4 746 312	5 750 878
Assurances à payer	-	-
Charges financières à payer	1 079 345	1 550 125
<b>Total</b>	<b>12 310 038</b>	<b>14 759 403</b>

### Note 12. Fournisseurs et comptes rattachés

Le poste " fournisseurs et comptes rattachés" accuse au 31 Décembre 2015 un solde de € : 19.901.094 contre € : 14.501.267 à l'issue de l'exercice précédent et se détaille comme suit :

	2015	2014
Concessionnaires	18 978 337	13 361 224
Autres fournisseurs	922 757	1 140 043
<b>Total</b>	<b>19 901 094</b>	<b>14 501 267</b>

### Note 13. Autres passifs financiers

Les autres passifs financiers se détaillent comme suit :

	2015	2014
Fonds de garantie	806 095	930 461
Dépôts de garantie	11 626 074	9 783 182
<b>Total</b>	<b>12 432 169</b>	<b>10 713 644</b>

### Note 14. Autres passifs non courants

Ce poste s'analyse comme suit :

	2015	2014
Compte bloqué actionnaire	16 876	16 876
Autres passifs non courants	2 393	2 393
<b>Total</b>	<b>19 269</b>	<b>19 269</b>

### Note 15. Provisions pour risques et charges

Les provisions pour risques et charges s'élèvent au 31 Décembre 2015 à € : 2.497.030, contre € : 1.979.772 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Provisions pour indemnités de départ à la retraite	757 744	723 401
Provisions pour risques et charges	994 089	765 783
Provisions pour litiges	745 197	490 588
<b>Total</b>	<b>2 497 030</b>	<b>1 979 772</b>

- a- Les filiales et succursales du groupe en Afrique de l'Ouest ont fait l'objet de contrôles fiscaux au cours de l'exercice. Les redressements en impôts ont été provisionnés sur l'exercice clos au 31 décembre 2015 pour un montant total de 468 milliers d'euros.

- b- La filiale du Groupe située au Cameroun a fait l'objet en 2002 d'un contrôle de la Caisse Nationale de Prévoyance Sociale (CNPS) donnant lieu à un redressement notifié de 1 229 milliers d'euros. Le Groupe conteste les motifs du redressement et a initié dès le départ une procédure de contestation auprès des autorités compétentes. A ce titre, aucune provision n'avait été comptabilisée dans les comptes du Groupe. L'évolution de la procédure et des discussions avec la CNPS a conduit le management du Groupe à ré-estimer le risque lié à ce litige et à provisionner un montant de 306 milliers d'euros dans les comptes au 31 décembre 2015.
- c- Le Groupe fait face à un litige avec l'un de ses fournisseurs au sein de sa filiale en Tunisie dont les demandes au global se situent aux alentours de 0,9 M€. Le Groupe considère que les demandes de ce fournisseur ne sont pas fondées et aucune provision n'a été comptabilisée à ce titre. La procédure devant les Tribunaux est toujours en cours.

### Note 16. Capitaux propres

Les capitaux propres se détaillent comme suit :

	2015	2014
<b><u>Capital social</u></b>	<b>10 699 282</b>	<b>10 699 282</b>
<b><u>Réserves consolidées</u></b>	<b>14 727 480</b>	<b>14 289 826</b>
ALIOS FINANCE S.A.	9 807 908	9 641 710
ALIOS IVORY COAST	802 614	795 662
ALIOS CAMEROON	2 009 900	1 596 048
ALIOS GABON	3 644 490	2 241 165
ALIOS FINANCE ZAMBIA	(1 302 579)	(93 938)
ALIOS FINANCE TANZANIA	(325 188)	(231 107)
ALIOS FINANCE KENYA	(799 195)	(550 218)
GIEFCA France	845 121	845 121
GIEFCA TUNISIA	(430)	(497)

ALIOS MANAGEMENT LTD	44 840	45 880
<b>Total capitaux propres consolidés avant résultat (Part Groupe)</b>	<b>25 426 762</b>	<b>24 989 108</b>
<b>Intérêts des minoritaires dans les capitaux propres</b>	<b>11 909 345</b>	<b>11 479 854</b>
<b>Résultat de l'exercice</b>	<b>957 881</b>	<b>2 623 060</b>
Résultat consolidé (Part Groupe)	252 420	1 754 855
Intérêts des minoritaires dans le résultat	705 461	868 205
<b>Total capitaux propres</b>	<b>38 293 988</b>	<b>39 092 022</b>

## NOTES DE L'ETAT DE RESULTAT

### Note 17. Information sectorielle

En milliers d'euros	Afrique de l'ouest	Afrique Centrale	Zambie, Kenya et Tanzanie	Total
PRODUITS FINANCIERS CREDITS	6 407 268	5 263 685	111 811	11 782 764
PRODUITS FINANCIERS CREDITS BAIL	5 191 502	12 280 505	3 904 466	21 376 473
PRODUITS FINANCIERS LOCATION LONGUE DUREE	812 624	870 781	705 280	2 388 685
<b>TOTAL</b>	<b>12 411 394</b>	<b>18 414 971</b>	<b>4 721 557</b>	<b>35 547 922</b>

L'Afrique de l'Ouest est représentée par Alios Finance Côte d'Ivoire et ses succursales au Sénégal, Mali et Burkina Fasso.

L'Afrique Centrale est représentée par les filiales Alios Finance Gabon et Alios Finance Cameroun.

### Note 18. Intérêts de retard et frais d'impayés

Ce poste s'analyse comme suit :

	2015	2014
Intérêts de retard sur crédits	55 772	158 257
Intérêts de retard sur crédits bails	431 700	166 627
Intérêts de retard sur location longue durée	-	-
Intérêts de résiliation	49 790	139 982
<b>Total</b>	<b>537 262</b>	<b>464 867</b>

### Note 19. Autres produits d'exploitation

Les autres produits d'exploitation totalisent au 31 Décembre 2015 € : 2.542.098 contre € : 1.321.550 à l'issue de l'exercice précédent et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Frais de dossiers	918 504	978 209
Dommages et intérêts	227 433	(3 937)
Prestations de services	1 396 161	347 278
<b>Total</b>	<b>2 542 098</b>	<b>1 321 550</b>

**Note 20. Frais financiers**

Les frais financiers s'élèvent au 31 Décembre 2015 à € : 15.246.386, contre € 15.112.749 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
Intérêts et agios débiteurs bancaires	2 167 575	1 496 525
Intérêts des emprunts	12 273 485	12 512 591
Autres frais financiers	805 326	1 103 633
<b>Total</b>	<b>15 246 386</b>	<b>15 112 749</b>

**Note 21. Charges de personnel**

Les charges de personnel se détaillent comme suit :

	2015	2014
Salaires et appointements	3 989 138	3 694 208
Cotisations sociales	862 274	705 400
Primes	937 028	930 391
Assurances	42 387	32 796
Indemnités diverses	1 066 976	756 057
Congés payés	356 387	350 243
Gratifications	181 935	141 613
Autres charges du personnel	299 903	384 994
<b>Total</b>	<b>7 736 028</b>	<b>6 995 702</b>

**Note 22. Frais de gestion**

Les frais de gestion s'élèvent au 31 Décembre 2015 à € : 7.327.604, contre € : 6.965.807 au 31 Décembre 2014 et se détaillent comme suit :

	2015	2014
<b>IMPOTS ET TAXES</b>	<b>459 482</b>	<b>373 270</b>
<b>FRAIS GENERAUX</b>	<b>6 868 122</b>	<b>6 592 537</b>
Fournitures de bureaux	178 286	185 943
Eau et électricité	197 529	194 125

Carburant	138 803	130 255
Loyers	743 866	631 244
Entretiens et réparations	866 182	716 577
Primes d'assurances	237 775	236 555
Rémunérations d'intermédiaires et honoraires	2 056 982	1 636 049
Autres services extérieurs	433 751	811 419
Publicités, publications et relations publiques	206 638	322 548
Frais postaux et de télécommunications	632 559	546 436
Déplacements, missions et réceptions	851 990	1 063 885
Tantièmes versés	28 489	39 930
Prestations de services	295 272	(61 652)
Ecart de changes		139 223
<b>Total</b>	<b>7 327 604</b>	<b>6 965 807</b>

### Note 23. Dotations nettes aux provisions clients

Ce poste se détaille comme suit :

	2015	2014
Dotations aux provisions des créances	15 388 312	25 624 366
Reprises sur provisions des créances	(12 500 639)	(21 974 078)
Pertes sur créances irrécouvrables	1 045 171	1 451 316
Récupération sur créances irrécouvrables	(187 133)	(251 724)
<b>Total</b>	<b>3 745 711</b>	<b>4 849 880</b>

### Note 24. Produits et Charges diverses

Ce poste se détaille comme suit :

	2015	2014
Gains et pertes de changes	675 864	64 221
Plus ou moins-value sur cessions d'immobilisations	762	47 282
Amendes, pénalités, redressements fiscaux	(375 490)	-18 379
Produits et charges diverses	(531 288)	1 857 744
<b>Total</b>	<b>(230 153)</b>	<b>1 950 869</b>

## Note 25. Dotations / reprises aux provisions pour risques et charges

Ce poste se détaille comme suit :

	2015	2014
Dotations aux provisions pour risques et charges	1 490 042	351 836
Reprises de provisions pour risques et charges	(231 368)	(145 121)
<b>Dotation nette</b>	<b>1 258 674</b>	<b>206 715</b>

Les dotations aux provisions pour risques et charges de la période concernent principalement les provisions constituées suite aux contrôles fiscaux dans les filiales en Afrique de l'Ouest pour 468 milliers d'euros ainsi que la provision sur le litige CNPS pour 306 milliers d'euros.

## Note 26. Impôts sur les bénéfices

Les impôts sur les bénéfices se détaillent comme suit :

	2015	2014
<u>Impôts exigibles</u>		
ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	(99 715)	175 339
ALIOS FINANCE CAMEROUN	(237 956)	269 369
ALIOS FINANCE GABON	(507 205)	1 035 393
ALIOS FINANCE TANZANIA	(22 837)	
ALIOS MANAGEMENT LTD	(15 524)	15 518
<b>Total (1)</b>	<b>(883 237)</b>	<b>1 495 620</b>

### Impôts différés

ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	377 955	(36 195)
ALIOS FINANCE CAMEROUN	5 314	176 807
ALIOS FINANCE GABON	325 575	(204 502)
ALIOS FINANCE ZAMBIA	200 569	(32 845)
ALIOS FINANCE TANZANIA	(242 690)	167 233
ALIOS FINANCE KENYA	66 371	41 254
ALIOS MANAGEMENT LTD	4 673	3 740
<b>Total (2)</b>	<b>401 315</b>	<b>115 492</b>

### Impôts nets

ALIOS FINANCE COTE D'IVOIRE	278 240	139 144
-----------------------------	---------	---------

ALIOS FINANCE CAMEROUN	(569 093)	446 176
ALIOS FINANCE GABON	(181 630)	830 891
ALIOS FINANCE ZAMBIA	200 569	(32 845)
ALIOS FINANCE TANZANIA	(265 527)	167 233
ALIOS FINANCE KENYA	66 371	41 254
ALIOS MANAGEMENT LTD	(10 851)	19 259
<b>Total ((1)+(2))</b>	<b>(481 922)</b>	<b>1 611 112</b>

La preuve d'impôt se détaille comme suit (en milliers d'euros) :

<b>Résultat avant impôt</b>	<b>1 439</b>
Taux d'impôt théorique	34,43%
Charge d'impôt théorique	(496)
Taux d'imposition	(81)
Retraitements de consolidation	46
Différences permanentes	156
Autres différences	(135)
<b>Total différences</b>	<b>(14)</b>
<b>Charge d'impôt comptabilisée</b>	<b>482</b>

## ENGAGEMENTS HORS BILAN

Alios Finance S.A. a pris l'engagement de souscrire, à terme, aux parts préférentielles convertibles en actions souscrites par AFRICINVEST FINANCIAL SECTOR LIMITED auprès d'Alios Finance Zambia. Le montant total est de 850 000 USD (850 parts de valeur nominale 1000 USD) et représentant 100% des parts préférentielles convertibles en actions.

### **Options de souscription d'actions**

Dans sa réunion du 3 octobre 2008, le Conseil d'Administration d'Alios Finance SA a approuvé, sur proposition du comité de rémunération, d'accorder à Jan-Albert Valk, Directeur Général d'ALIOS Finance SA, un plan de stock option à hauteur de 2% du capital de la Société. Les modalités de ce plan de stock option ont été validées et approuvées lors de l'AGE tenu en 1<sup>er</sup> Novembre 2010.

Dans le cadre de la cessation de ses fonctions de Directeur Général, M Jan-Albert Valk a renoncé de manière irrévocable au bénéfice et à l'exercice des 19 850 options de souscription, lesquelles ont été annulées. En contrepartie, une indemnité d'un montant de 262 787 Euros lui a été versé.

Il n'y a plus d'options de souscription, d'achats d'actions ou d'actions gratuites en circulation au 31 décembre 2015.

## **AUTRES INFORMATIONS**

### **1 - Effectif moyen du groupe**

Au 31 décembre 2015, l'effectif moyen de l'ensemble des sociétés du groupe (y compris la holding) est 241 personnes.

### **2 - Information sur les dirigeants**

#### **2.1 Président du Conseil d'Administration**

Il ne perçoit pas de rémunération de la société. Il perçoit uniquement des jetons de présence d'un montant 1 000 € pour chaque réunion du Conseil d'Administration. Au cours de l'exercice 2015, il a perçu un total de 2 000 € au titre de jetons de présence.

#### **2.2 Directeur Général**

Le Directeur Général d'Alios Finance S.A. ne perçoit pas de rémunérations au titre de ses fonctions. Il occupe en même temps les fonctions d'administrateur unique de GIEFCA et est rémunéré par cette société. Ainsi et au cours de l'exercice 2015, le montant total des rémunérations versées par GIEFCA à M. Hichem ZGHAL pour une période de 7 mois s'élève à 79 045 €.

#### **2.3 Engagements en matière de pension et indemnités assimilées**

Le groupe n'a pas souscrit à des engagements en matière de pension pour ses dirigeants.

#### **2.4 Avances et crédits accordés aux dirigeants**

Le groupe n'a pas accordé des avances et des crédits à ses dirigeants.

## **EVENEMENTS POST CLÔTURE**

En Mai 2016, un versement de 3 M€ a été reçu de l'Etat Gabonais venant apurer en partie le solde des créances que détient la Groupe sur l'Etat Gabonais.